

Table ronde n°1 : « Favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes par l'engagement : pourquoi et comment ? »

Comment l'engagement peut favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes ? En s'appuyant sur des valeurs, des convictions, les acteurs témoignent qu'une dynamique nouvelle peut être créée et mobiliser les jeunes. Comment reconnaître et valoriser les aptitudes et les savoir-faire nés de l'engagement dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes ? Quels moyens se donnent les politiques publiques pour réussir la (re)mobilisation des jeunes dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle ?

- Animatrice : **Angelica TRINDADE-CHADEAU**, Chargée d'études et de recherche « Insertion professionnelle des jeunes », Injep

Jean-Gabriel BEDDOUK, DDCS des Alpes-Maritimes, Conseiller technique et pédagogique en charge de la coordination du dispositif service civique et plus largement de la promotion de l'engagement des jeunes

Après avoir organisé un forum sur le service civique en 2016, la DDCS, en partenariat avec l'Université de Nice a travaillé plus largement sur les question de l'engagement. Le 11 octobre s'est tenu le Forum de l'Engagement dont les objectifs étaient entre autres de faire évoluer les cadres et de promouvoir des outils (guide de l'engagement, passeport bénévole).

Dorothée PAULIN, Chargée de la [Coopérative jeunesse de service de Gap](#), Adelha

L'Adelha (Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes) et Coodyssée ont lancé en mai 2017 la 1ère CJS (Coopérative jeunesse de services) de la région Paca. Le principe était de réunir un groupe d'une quinzaine de jeunes afin qu'ils s'organisent en entreprise coopérative le temps d'un été, pour créer leur propre job d'été. Dans ce cadre, ils ont pu rendre des services à des entreprises, des associations et des habitants et vivre ainsi leur première expérience professionnelle tout en percevant leur premier salaire. Encadrés par deux animateurs et hébergés juridiquement par la Coopérative d'activités et d'emploi Coodyssée, les jeunes ont démarché les clients, promu leurs services, réalisé les prestations, fait des devis et factures, etc. Toutes les décisions ont été prises collectivement et démocratiquement.

Erik SINOUSI, Directeur de la [Mission locale du Pays Salonais](#)
Medhi CRUCHON

La [ML Prod](#) est un outil d'insertion et de rattachage scolaire. Elle a pour vocation le développement de compétences chez les jeunes suivis par la Mission locale tout en leur permettant de s'exprimer et de mener à terme des projets de création et de diffusion numériques. En 2010, ML Prod a intégré la Recherche Action Collective « Agir pour et avec les jeunes sur un territoire » à travers un projet spécifique « Jeunes et entreprises, changeons les regards ».

Agnès BERTRAND, Déléguée Académique et Nationale de la Vie Lycéenne et Collégienne

La DAVL (Déléguée Académique et Nationale de la Vie Lycéenne et Collégienne) agit auprès des élèves de façon à développer la citoyenneté lycéenne au sein des établissements en favorisant les échanges de pratiques et en contribuant à une meilleure cohérence entre les différentes instances lycéennes. Ce service académique est un interlocuteur direct des élèves élu(e)s : il forme, conseille, accompagne et encourage les acteurs de la vie lycéenne et collégienne.

En quoi l'engagement peut favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ? Comment l'engagement des jeunes est-il encouragé ?

Agnès BERTRAND – Éducation nationale : Les dernières évolutions législatives se sont attachées à créer des cadres permettant la formation de citoyens éclairés et engagés.

Mis en place depuis la rentrée 2015, les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen) vont dans ce sens. Le parcours Citoyen a pour objectif de susciter chez l'élève la volonté de s'engager au sein de la communauté scolaire.

Différentes instances existent au sein des établissements scolaires dans lesquelles l'élève peut s'engager : conseil de vie collégienne, foyers socio-éducatifs, associations, conseil d'administration (lycée), etc. Ces engagements permettent, d'une part d'améliorer le bien-être des élèves et de favoriser leur implication dans la vie de l'établissement et, d'autre part, donne l'occasion aux adultes d'entendre la voix des jeunes.

Dorothee PAULIN – Coopérative Jeunesse de service (Gap) : L'entrée du dispositif est l'insertion professionnelle puisqu'il s'agit de créer son job d'été. Cependant, il est très vite annoncé aux jeunes que leur rémunération sera en moyenne de 200 € pour les deux mois et ce pour un investissement personnel important. Les participants font donc preuve d'une réelle motivation et sont dans une dynamique de découverte et d'apprentissage en collectif : ils s'engagent. Par ailleurs, en plus des compétences professionnelles acquises, cet engagement va leur permettre de développer des compétences de savoir-être.

Jean-Gabriel BEDDOUK – DDCS Alpes-Maritimes : Le service civique répond principalement à quatre logiques :

- L'éducation à la citoyenneté
- L'insertion socio-professionnelle
- La qualification
- L'émancipation

Selon le point de vue adopté (institution, volontaire, association), la part de ces logiques varie.

Le service civique est une étape dans un parcours. Si le volontaire est bien accompagné, alors cet engagement s'intègre dans un projet d'avenir et d'insertion. Le service civique est également l'occasion d'acquérir des compétences de savoir-être non scolaires (expérience du collectif, de la différence, du leadership, etc.). Par ailleurs, le service civique est un moyen de rompre avec le cercle vicieux du manque d'expérience reproché aux jeunes. Pour améliorer encore ce lien entre engagement et insertion professionnelle, il s'agirait aujourd'hui de développer les relations avec le monde de l'entreprise.

Témoignage de **Medhi CRUCHON** – Mission locale du Pays Salonais : Après un apprentissage à 16 ans et l'obtention de la Garantie Jeune à 18 ans, c'est le service civique au sein de MLProd qui fût le plus mobilisateur.

Erik SINOUSSE – Mission locale du Pays Salonais : Les dispositifs comme MLProd ou ML'art ont pour objectif non seulement l'engagement des jeunes, mais aussi et surtout de donner l'occasion aux professionnels et à la société de reprendre confiance en les jeunes et leurs capacités.

Pour motiver l'engagement des jeunes, les actions doivent être pragmatiques et avoir un impact utile et concret. La question du temps accordé aux jeunes et aux accompagnateurs pour mettre en place et mener à bien leur projet est également un enjeu.

Comment reconnaître et valoriser l'engagement notamment dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes en s'appuyant sur l'ensemble de leurs compétences ?

Agnès BERTRAND – Éducation nationale : Les parcours éducatifs peuvent faire l'objet d'un oral dans la passation du Diplôme National du Brevet et sont inscrits dans le livret scolaire ; ils sont également pris en compte pendant l'orientation. Par ailleurs, ces compétences périphériques sont de plus en plus mises en avant par les établissements d'enseignement supérieur français et étrangers.

Par ailleurs, on constate que les rectorats se mobilisent de plus en plus pour soutenir et encourager les projets proposés par les élèves au sein des établissements.



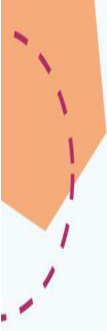
Dorothee PAULIN – Coopérative Jeunesse de service (Gap) : L'été 2017 était la première édition de la CJS et les équipes travaillent encore actuellement sur cette question de la valorisation. Si les premiers retours sont très positifs et démontrent une capacité des jeunes à déjà valoriser leurs nouveaux acquis, il s'agit d'inscrire ce dynamisme dans la durée. D'ici le début de l'année prochaine, les jeunes volontaires seront donc accompagnés pour la rédaction de leur CV, notamment pour mettre en avant leurs nouvelles compétences. La mise en réseau des jeunes avec les institutions et leur environnement est également un élément déterminant de la valorisation de cette expérience.

Jean-Gabriel BEDDOUK – DDCS Alpes-Maritimes : La valorisation passe par la reconnaissance de l'engagement des jeunes. Pour le service civique, la cérémonie de remise d'attestation participe à cette reconnaissance. Il s'agit également de reconnaître toutes les formes de l'engagement. C'est pourquoi le [forum de l'engagement](#) et le [guide « Cap de l'engagement »](#) s'attachent à mettre en avant le bénévolat, le volontariat, l'engagement politique et syndical, etc.

Le passeport bénévole est aussi un outil de valorisation des compétences acquises par l'engagement.

Enfin, il faut noter que depuis un certain nombre d'années, l'engagement ouvre des droits : droit à la formation, la VAE, etc. Il s'agit donc de faire connaître ces dispositions pour encourager et valoriser l'engagement.

Erik SINOUSI – Mission locale du Pays Salonais : Aujourd'hui, les entreprises sont frileuses face aux jeunes surtout pour des questions de savoir-être plus que pour une question d'expérience. L'engagement est donc une véritable opportunité pour développer ou confirmer ces compétences de savoir-être en plus de compétences purement professionnelles. Ces expériences doivent être soulignées dans les CV.



Quelles sont les conditions de cet engagement ? Comment les politiques publiques favorisent-elles les conditions de l'engagement ? Quels moyens se donnent les politiques publiques pour favoriser la (re)mobilisation des jeunes dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle ?


Agnès BERTRAND – Éducation nationale : L'engagement est sanctuarisé dans les textes : les établissements ont un certain nombre d'obligations à respecter pour favoriser l'engagement des jeunes (par exemple, la représentation des élèves au conseil d'administration des lycées).

Dorothee PAULIN – Coopérative Jeunesse de service (Gap) : Pour remplir leurs missions, les professionnels ont besoin :

- De ressources humaines et matérielles
- De mobiliser les acteurs du territoire (à travers un comité local par exemple)

Pour les jeunes, les professionnels doivent :

- Les accompagner et les former
- Leur permettre de s'approprier le dispositif et leur laisser de l'autonomie
- Pérenniser l'action



Jean-Gabriel BEDDOUK – DDCS Alpes-Maritimes : L'engagement doit être une liberté et non une obligation. Il faut aussi impliquer les jeunes, notamment dans la construction du cadre de fonctionnement.

Il s'agit aussi de questionner l'accès à l'information à travers l'usage des différents médias et structures. L'engagement doit être pensé comme un processus et encouragé tout au long de la vie. Enfin, la participation des jeunes dans les instances de décision doit être réelle et concrète.

Erik SINOUSI – Mission locale du Pays Salonais : Pour que les jeunes s'engagent, il faut que la société s'engage vis-à-vis d'eux également. Pour cela, il faut sortir des contraintes de temps souvent imposées aux professionnels et aux acteurs. Cela permettra entre autres d'impliquer réellement les jeunes dans la construction des actions qui leur sont destinées.

Il s'agit également de repenser les critères de performance qui doivent davantage correspondre avec la réalité du terrain et celles des jeunes.

Enfin, l'engagement des jeunes est conditionné par la sécurisation et la stabilisation de leur parcours : logement, revenus, etc. Si ces problématiques sont gérées alors du temps physique et mental est libéré pour l'engagement.